



## **Réforme du COSIP fiction : l'écriture, boussole de la modernité audiovisuelle**

***La Guilde française des scénaristes salue la réforme du COSIP fiction, fruit d'une concertation entre organisations d'auteurs (Guilde, SACD) et de producteurs (USPA et SPI), et dont la finalisation a été annoncée par Aurélie Filippetti jeudi 3 juillet, lors du festival Série Series. Ce dispositif ambitionne de mettre un terme au sous-financement chronique de l'écriture audiovisuelle.***

La réforme prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 chaque producteur devra consacrer 10% de son compte de soutien automatique à des dépenses d'écriture. Parallèlement, un mécanisme de bonification sera appliqué à la phase qui précède la signature d'une convention avec un diffuseur, afin de favoriser la livraison de projets plus aboutis, bénéficiant d'une identité et d'une cohérence fortes, et à même de résister à des délais de développement parfois très longs.

La création de ce « couloir écriture », première étape d'une nécessaire maturation de nos pratiques, figurait parmi les préconisations du rapport Chevalier, publié au printemps 2011, et qui entendait répondre aux défis d'une production audiovisuelle appelée à s'industrialiser afin de mieux s'imposer sur le marché international. Elle est surtout le vecteur d'une plus grande attention apportée à l'écriture comme socle incontournable de la création TV.

En répondant positivement à ce projet historique porté par les organisations d'auteurs, le Ministère ouvre la voie à une modernisation de la filière et fait le pari de la création en encourageant l'existence d'un vivier de scénaristes capables de la mettre en œuvre. Les mécanismes d'évaluation de la réforme permettront d'en mesurer très vite l'efficacité.

En négligeant l'écriture, la création française allait contre le sens de l'Histoire. Aujourd'hui, elle a retrouvé sa boussole.